

# Conditions d'inscription à DanyPilates

## COURS GROUPE Modalités :

- Les séances d'initiation sont indispensables pour s'inscrire à un cours Groupe (voir ci-dessous)
- Par séance : 3 personnes minimum / 8 personnes maximum
- Selon horaires proposés et réservés - Séance de 50 à 55 minutes
- Dans une séance, si plusieurs annulations sont annoncées dans le même groupe, il pourra être proposé aux personnes restantes de changer de groupe pour cette séance.
- Tapis mis à disposition, idéalement placés ne peuvent être déplacés
- Chaque participante/t désinfecte sa place et engin après utilisation



## Abonnement trimestriel (AT) :

- L'année Pilates débute à la mi-septembre
- L'AT a une durée d'environ 3 mois selon le calendrier scolaire :  
Mi-septembre à décembre / Janvier à Pâques / Pâques à mi-juillet
- L'AT compte 10 séances selon le cours choisi (jour et horaire)
- La 11<sup>ème</sup> séance est gratuite
- La 12<sup>ème</sup> séance et plus seront facturées
- Pour les nouveaux abonnements, démarrant en cours de trimestre, le solde de séances du trimestre en cours sera facturé.

Pilates Matwork & Equipement  
Lolita's Legacy - SetStudio

**Danièle Perseghini**

Le Piolet 35 - 1470 Estavayer-le-lac  
[www.danypilates.ch](http://www.danypilates.ch)  
079-773.40.26 - [info@danypilates.ch](mailto:info@danypilates.ch)  
IDE CHE-379.508.174

## Absence :

### 1. Participante/t

- Aucun remboursement en cas d'absence
- Un bon de remplacement sera distribué contre la/les absence/s (voir ci-dessous)
- En cas d'absence prolongée sous certificat médical (accident-maladie) un arrangement sera élaboré avec DanyPilates

### 2. Prof

- En cas d'absence anticipée ou imprévue de courte durée et non remplacée par une/un autre prof, un bon de remplacement sera distribué
- En cas d'absence prolongée sous certificat médical (accident-maladie) un arrangement sera mis en place par DanyPilates.

## Bon de remplacement (BR) :

- Les BR sont imputés à l'année Pilates en cours
- Ils peuvent être utilisés durant toute « l'année Pilates » (y compris séances d'été) mi-septembre à mi-septembre de l'année en cours
- Ils peuvent être utilisés pour n'importe quelle séance « Groupe » de la semaine selon disponibilité des cours et sur demande préalable
- Ils peuvent être utilisés pour une séance « Privé » ou pour une séance « Paddle » en été avec facturation de la différence de prix

## Séances d'été

- Les séances d'été sont proposées selon un planning défini
- Elles ne sont pas couvertes par un abonnement.
- Les inscriptions sont libres et se font par téléphone ou WhatsApp ou mail, etc...
- Les séances d'été sont payantes et sont facturées en fin de saison
- Quelques séances de Pilates sur Paddle peuvent être proposées
- Les séances de Paddle annulée pour cause de vent peuvent être remplacés sur la plage
- Celles annulées pour cause de mauvais temps ne sont pas remplacées

## Séances d'initiation

- **Indispensable** pour intégrer un groupe déjà existant
- Au minimum 3 heures « d'initiation personnalisée » devront être suivies
- Horaires à convenir selon disponibilités communes

## COURS PRIVE Modalités :

- Cours « Privé » 1 personne
- Cours « Duo » 2 personnes
- Selon horaire aux disponibilités communes – 50 à 55 minutes
- Sur équipement Cadillac - Reformer - Combo Chair - Ladder Barrel - Ped-o-Pull - Mat

## Facturation - COURS GROUPE ET PRIVE

- La facture de l'**abonnement/initiation** est envoyée dans les 30 jours après le début du trimestre.
- La facture des **cours Privé** est envoyée après les séances suivies, environ 2x par trimestre
- Elle est payable 30 jours après l'envoi au plus tard – un arrangement peut être demandé.
- Paiement par IBAN ou CASH à l'Espace Pilates.
- Les versements par poste sont facturés de Fr. 5.- de frais supplémentaires